

# VILLE DE PINCOURT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales, **le vendredi 4 février 2022**, à 10 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Claude Comeau

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel et messieurs les conseillers Hugo Gendreau et René Lecavalier

Était aussi présente : Me Charlotte Gagné, greffière

Absence motivée : Monsieur le conseiller Sam Ierfino

## ORDRE DU JOUR

### CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 4 février 2022
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 février 2022
3. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 819-04 – Règlement révisant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Pincourt
4. Dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 916 pour la réfection des infrastructures de rues (Shamrock et autres)
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire du 4 février 2022

### CERTIFICAT

Je soussignée, ME CHARLOTTE GAGNÉ, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

---

ME CHARLOTTE GAGNÉ, GREFFIÈRE

2022-02-023    SUJET :    OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2022

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 10 h 00, d'ouvrir la séance extraordinaire du 4 février 2022.

## VILLE DE PINCOURT

- 2022-02-024 SUJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2022
- 
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 février 2022.
- 2022-02-025 SUJET : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 819-04 – RÈGLEMENT RÉVISANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE PINCOURT
- 
- Madame la conseillère Diane Boyer présente le règlement numéro 819-04 intitulé *Règlement révisant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Pincourt*, qui sera adopté à une séance subséquente, et explique que ce règlement vise notamment à ajouter la notion de civilité aux valeurs promues par la Ville ainsi que la notion de formation obligatoire en matière d'éthique et de déontologie pour les élus de Pincourt, et ce, conformément à la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives* (L.Q. 2021, chapitre 31), sanctionnée le 5 novembre 2021.
- 2022-02-026 SUJET : DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 916 POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE RUES (SHAMROCK ET AUTRES)
- 
- Madame la conseillère Denise Bergeron dépose le règlement intitulé *Règlement d'emprunt numéro 916 pour la réfection des infrastructures de rues (Shamrock et autres)*, et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.
- PÉRIODE DE QUESTIONS :
- Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.
- Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à [seance@villepincourt.qc.ca](mailto:seance@villepincourt.qc.ca)
- 2022-02-027 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2022
- 
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- À 10 h 04, de lever la séance extraordinaire du 4 février 2022.

---

CLAUDE COMEAU  
MAIRE

---

ME CHARLOTTE GAGNÉ  
GREFFIÈRE